



Doc. 161

24 novembre 1950

Etablissement d'un programme radiophonique européen

Conclusions¹

Assemblée parlementaire

1. Recommandation au Comité des Ministres adoptée le 24 novembre 1950, en conclusion du débat sur le rapport de la commission des Questions Culturelles et Scientifiques

L'Assemblée,

Se félicite de l'approbation donnée par le Comité des Ministres au rapport formulé par les experts culturels;

Recommande qu'en dehors des mesures proposées par les experts pour encourager les émissions radiophoniques sur l'idée européenne, les États membres soient invités à octroyer dix minutes par semaine, soit aux programmes nationaux consacrés à ce thème, soit aux programmes relayés par le câble des studios du Conseil de l'Europe à Strasbourg, émissions qui seront désignées sous le titre « La Voix de l'Europe » et annoncées par le même indicatif.

1. Voir Doc. 147, rapport.

